

Programme



École ÉPONGE



Le CRE Capitale-Nationale

OBNL qui oeuvre en environnement depuis 1989, notre mission est d'influencer les décisions, accompagner les collectivités et initier des projets novateurs dans l'intérêt public afin de générer un changement de pratiques et bâtir un environnement sain.

Nos expertises



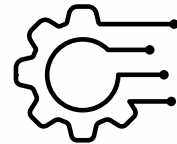
milieux naturels



écoresponsabilité



infrastructures vertes



économie circulaire



aménagement du territoire

Le CRE Capitale-Nationale est un partenaire expert du réseau Ville Éponge





Présentation de l'équipe – Verdissement et Infrastructures Vertes



David Viens

Directeur en milieux naturels et infrastructures vertes
Expert en infrastructures vertes



Rosalie Cloutier-Bélanger

Chargée de projets - Verdissement et mobilisation
Experte en mobilisation



Sarah Verret

Coordonnatrice - Verdissement et infrastructures vertes
Experte en verdissement



Natasha Genest

Chargée de projet - Infrastructure vertes
Experte en architecture du paysage



Florian Burkhard

Chargé de projets - Verdissement et infrastructures vertes
Expert en design urbain / architecture du paysage



École éponge

Projet du CRE Capitale-Nationale créé en 2022, École éponge vise à verdir les cours d'école en vue de bonifier la canopée et la gestion durable des eaux pluviales dans ces milieux, favoriser le développement et l'apprentissage des élèves, ainsi qu'améliorer la santé et le bien être de la communauté scolaire. Pour la première phase du projet (2023-2024), le CRE Capitale-Nationale a obtenu un financement du Programme ÉcoAction afin d'accompagner 5 écoles sur le territoire de la ville de Québec en vue d'y intégrer des aménagements "éponges".

Volet verdissement

Le verdissement des cours d'école comprend l'intégration d'infrastructures vertes de gestion des eaux pluviales en vue de protéger la qualité de l'eau douce.

- Plantation de végétaux variés (arbres, arbustes, vivaces, graminées);
- Favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol (déméralisation, création d'aires de biorétention);
- Harmonisation des aménagements avec les usages dans la cour d'école (aires de jeux, d'apprentissage ou de détente).

Volet éducatif

Le projet vise aussi à sensibiliser les communautés scolaires, à travers des ateliers, à l'importance des végétaux et de la ressource en eau, ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques.

Volet participatif

La communauté de l'école est invitée à participer aux étapes d'idéation de l'aménagement de la cour d'école, de même qu'aux activités de déminéralisation et de plantation.



Partenaires



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Qu'est-ce qu'une "École Éponge"?

Il s'agit d'une école qui choisit d'aménager sa cour de façon à gérer l'eau de pluie à la source, là où elle tombe, pour que la cour agisse en quelque sorte comme une éponge, plutôt que de rejeter l'eau le plus rapidement possible vers les égouts et les cours d'eau.



Les infrastructures vertes dans une cours d'école

Aménagement végétalisé qui permet de réduire les espaces minéralisés et d'offrir des aires de jeux, de détente et d'apprentissage en contact avec la nature.

JARDIN DE PLUIE



NOUE VÉGÉTALISÉE



PLATEBANDE VÉGÉTALISÉE



PLANTATION DE VÉGÉTAUX

STRUCTURES VÉGÉTALISÉES (EX: MUR , PERGOLA, TOITURE)



Pourquoi favoriser des aménagements "éponges" dans nos cours d'écoles?

Adaptation et atténuation face aux changements climatiques

- Diminution des îlots de chaleur
- Purification de l'air
- Réduction des gaz à effet de serre (séquestration du carbone par les plantes)
- Diminution des risques d'inondation
- Rechargement des nappes phréatiques

Soutien de la santé publique et des loisirs

- Amélioration de l'esthétisme, de l'attractivité et de la sécurité des aires piétonnes et cyclables
- Création de lieux de rassemblement et d'espaces verts
- Création d'îlots de fraîcheur (ombrage)
- Diminution de plusieurs maladies physiques et mentales par l'ajout de verdure

Protection des milieux naturels

- Protection des habitats pour la faune
- Augmentation et protection de la biodiversité
- Création de trames vertes et bleues (corridor écologique)
- Diminution des contaminants dans l'eau (filtration)

Favoriser l'éducation du public et les opportunités d'engagement

- Sensibilisation du public à la gestion de l'eau
- Possibilité de miser sur la participation communautaire et le partenariat (inclusion de plusieurs acteurs de la communauté), grâce à l'installation et la gestion de projets d'infrastructures vertes

Amélioration de la qualité de vie des communautés

- Bonification de l'esthétisme du paysage
- Création d'aires de rencontre, de partage, de détente, d'apprentissage et de jeux
- Amélioration de l'environnement (qualité de l'air, qualité de l'eau, température)





Mention "Ville Éponge"

Par l'intégration d'infrastructures vertes de gestion des eaux pluviales dans sa cour d'école, l'école pourra bénéficier du sceau "Projet signé Ville Éponge", qui est une reconnaissance pour les aménagements permettant de favoriser une gestion naturelle et durable des eaux pluviales. Le projet pourra également figurer sur la carte interactive du site web de Ville Éponge.

Pour plus d'information sur l'initiative Ville Éponge, visitez eponge.org.

Les étapes du projet

1 Création d'un comité de travail

La direction de l'école s'occupe de créer un comité de travail pouvant réunir le personnel, parents et élèves. Ce comité de travail se réunira à quelques reprises avec l'équipe du CRE Capitale-Nationale pour concevoir les aménagements de la cour et pour planifier les activités de plantation.

2 Co-conception

Étape d'idéation et de conception des aménagements de la cour entre le comité de travail de l'école et le CRE Capitale-Nationale. Ce dernier consolide les besoins de l'école et les enjeux vécus afin de proposer et concevoir les plans des aménagements qui seront validés par le comité de travail de l'école.

3 Ateliers de sensibilisation

Le CRE Capitale-Nationale réalisera, en partenariat avec l'Association forestière des deux rives (AF2R, organisme partenaire), un atelier de sensibilisation pour les élèves sur l'importance des végétaux et de la ressource en eau. Le matériel de l'atelier sera partagé aux professeurs, afin que ceux-ci puissent refaire l'atelier avec leurs prochaines cohortes d'élèves.

4 Réalisation des aménagements

Sous la supervision de l'école et du CRE Capitale-Nationale, la communauté de l'école sera invitée à participer aux activités de déminéralisation et/ou de plantation dans la cour.

5 Entretien et suivi des aménagements

Le CRE Capitale-Nationale fournira un guide d'entretien à l'école et effectuera des suivis durant l'année suivant la réalisation des aménagements.

